

Sorties culture : un atout



Chantal Bezard-Falgas avec un groupe de jeunes lors d'une sortie culturelle

A ceux qui doutaient de l'intérêt d'organiser des sorties culturelles, à ceux qui estimaient que le fossé culturel, social, éducatif et linguistique éloignait à tout jamais les stagiaires du Cac des lieux de culture, l'expérience menée depuis plusieurs années sous la houlette de Chantal Bezard-Falgas apporte un cinglant démenti. Depuis octobre 2016 un groupe de jeunes a visité le Louvre, le groupe « pédagogie adaptée » s'est rendu à la BNF, trois autres groupes ont visité le Musée de l'histoire de l'immigration. Et, en février et mars, d'autres visites sont prévues au Louvre, au Centre Beaubourg, à la BNF, à la médiathèque Melville.

« Il s'agit de s'adapter à chaque groupe, de tenir compte de ce que les stagiaires ont déjà pu visiter les années précédentes », souligne Chantal. Et de sélectionner les bâtiments et les œuvres qui peuvent être accessibles à ce public. A ce titre, les appartements Napoléon III remportent un franc succès. Les stagiaires « ont les yeux grands

ouverts », ajoute Chantal pour qui « ils prennent du plaisir à voir du nouveau ». Autres succès : l'Orangerie avec, bien sûr, les Nymphéa mais aussi certaines toiles de Maurice Utrillo décrivant le Paris du début du 20ème siècle. Ou, au Louvre, des œuvres qui racontent une histoire telle « Le tricheur à l'as de pique » de Georges de La Tour.

Mais ces sorties qui doivent être préparées en aval et peuvent donner lieu à une restitution lors du cours suivant ont aussi un autre intérêt : permettre de découvrir Paris et ses monuments. Des stagiaires qui ont visité le musée de l'immigration ont ainsi été particulièrement intéressés par le bâtiment de la Porte dorée. « On a appris que la France avait des colonies et ce qu'elles produisaient » raconte une stagiaire. S'ajoutant aux cours et aux sorties organisées dans le cadre de la progression des différentes formations, ces « bouffées d'air » culturelles contribuent, elles aussi, à l'intégration des immigrés dans la société française.

Repères

L'AG, c'est en mai. La prochaine assemblée générale du Centre alpha Choisy aura lieu le 4 mai à 18h30. Vous recevrez dans les semaines à venir tous les documents nécessaires pour participer à cette AG. Il faudra bien sûr être à jour de ses cotisations pour pouvoir voter.

Vacances de février. Les cours seront suspendus le 10 février au soir et reprendront le lundi 20 au matin. Pour Pâques, les cours s'arrêteront le 7 avril au soir et reprendront le mardi 18 avril au matin (et non le lundi 17 comme nous l'avions indiqué par erreur). Pan sur le bec !

Bon courage Aurélia. Toute l'équipe du Centre souhaite un prompt rétablissement à Aurélia Pujol, absente depuis plusieurs semaines et dont l'arrêt maladie vient d'être prolongé jusqu'au 14 mars. Un recrutement est en cours pour la remplacer durant son absence.

Jokers recherchés. On cherche des jokers pour remplacer les formateurs absents (ce qui relève souvent du casse-tête). N'hésitez pas à vous manifester.

Un coup de jeune pour le groupe jeunes



Le Centre poursuit les formations pour les 16-25 ans (ici le groupe de 2015)

Une nouvelle session de formation destinée à un groupe de jeunes (16-25 ans), non lecteurs, non scripteurs, non locuteurs, adressés par les missions locales* va commencer le 6 mars et se poursuivra jusqu'au 30 juin. Rappelons qu'il s'agit là d'une formation intensive organisée par le Centre et notre partenaire l'Arfog. Le Cac se charge de la partie linguistique à raison de 23 heures par semaine, partie assurée par Sylvie Thoumieux qui vient d'être recrutée. L'Arfog propose, de son côté, diverses activités à raison de 10 heures hebdomadaires. Nouveauté cette année : l'Arfog a mis en place des ateliers adaptés à ce public particulier. C'est ainsi que, de mars à avril, des jeunes participeront à des activités sportives, théâtrales et à un atelier sur le thème de la citoyenneté et du « vivre ensemble ». De mai à juin, ils suivront un atelier sur le monde de l'entreprise et bénéficieront d'une initiation aux métiers de la cuisine et à ceux des espaces verts. Ces formations alliant apprentissage de la langue, formations pratiques et approche de la société française constituent une première étape dans l'intégration de ces jeunes, peu ou pas scolarisés, qui viennent d'arriver en France et vivent dans des conditions précaires.

* Les missions locales sont des structures associatives ou des groupements d'intérêt public chargées de faciliter l'accès à l'emploi des 16-25 ans

De l'utilité de l'insertion professionnelle...

C'est désormais une action traditionnelle mais encore méconnue par certains bénévoles : le Centre va organiser du 13 février au 31 décembre une formation d'insertion professionnelle comprenant 9 heures par semaine de cours collectifs assurés par Karine Thiery et un entretien hebdomadaire d'une heure avec Dominique Revest, chargée d'insertion (dont le contrat vient d'être transformé en CDI). Cette action est particulièrement efficace puisque lors de la précédente session, six des treize personnes inscrites sont parties en formation, une est en contrat d'insertion et une a signé un CDI. Cette année, les bénéficiaires de cette action, tous inscrits à Pôle emploi, sont surtout des personnes peu scolarisées dans leur pays d'origine (de niveau post alpha). Leur faible niveau de français, notamment à l'écrit, et leur méconnaissance des codes sociaux constituent un sérieux handicap dans leur recherche d'emploi.

Repères

Bénévoles : bienvenue aux nouveaux. Le Centre remercie pour leur engagement les nouveaux bénévoles : Antoine Moneger (en binôme avec Sara Gonzales-Unzueta pour le cours de Fle A1 soir), Christine Delannoy qui assure le cours du lundi soir (niveau infra A1.1 en binôme avec Michel Saulnier) et Sophie Clerc qui assurera le cours Fle A1.1 le vendredi à 14 heures (en binôme avec Danièle Géneaux et Sabine Mohamedaly).

Accueil : une mission de réflexion... Le groupe de travail consacré aux bénévoles mène actuellement une réflexion sur la manière d'améliorer l'accueil. Il s'agit de permettre à ceux qui assurent la permanence de répondre à tous les types de demandes (qu'elles émanent des stagiaires, des candidats bénévoles, des financeurs etc...) et de prendre des rendez-vous. Dans un premier temps, il convient de mettre à jour les documents permettant à l'équipe de l'accueil d'assurer le plus efficacement possible sa mission.

... et une équipe en sous-effectif. Le Cac cherche des bénévoles pour compléter l'équipe actuelle chargée d'assurer l'accueil. Il convient, en effet, de dispenser les deux adultes relais, Line Tong et Fouzia Nasla, de ces permanences afin qu'elles puissent se consacrer entièrement à leurs nombreuses tâches administratives, de plus en plus lourdes.

Olivia Tabaste à la fête



On lui devait bien cela. Après presque neuf ans passés au Cac comme directrice administrative et du développement, Olivia Tabaste (ici à droite lors du pot du 2 février en compagnie de Julie Hémary qui la remplace et d'une bénévoles Joëlle Aluce) a eu droit à une superbe fête de départ. Ce fut plus qu'un pot, un moment très chaleureux de convivialité. Avec ce qu'il y a de réelle chaleur humaine, de cadeaux, de remerciements et de discours pour rendre hommage à tout ce qu'elle a accompli au service du Centre, comme l'a rappelé notre président Jean-Roger Hauret-Clos. Alors, bon vent Olivia et bon courage Julie !

Regroupement familial : la polémique

Régulièrement s'enfle et rebondit la polémique sur le regroupement familial et son ampleur. Des chiffres fantaisistes circulent (on parle de 100 000 bénéficiaires par an). Des responsables politiques veulent le suspendre ou l'arrêter jusqu'à l'année suivante dès qu'un quota annuel de titres de séjour aura été atteint. D'autres, comme l'historien spécialiste de l'immigration Patrick Weil, estiment que « suspendre l'immigration familiale » comme le proposait Nicolas Sarkozy, « est impossible ». En fait, il y a beaucoup de confusion sur l'ampleur du regroupement familial. Les dernières statistiques indiquent que 88 010 titres de séjour ont été délivrés pour motif familial en 2016, chiffre en diminution depuis trois ans (plus élevé cependant qu'en 2012 et les années précédentes). Mais 55% de ces titres concernent des Français, fussent-ils eux-mêmes d'origine étrangère, qui ont de la famille à l'étranger (conjoint, enfants). On voit mal, du point de vue tant humanitaire que légal, comment on pourrait interdire à un Français de faire venir sa famille.

Vingt-sept pour cent seulement des titres de séjour familiaux concernent le regroupement familial stricto sensu. Ils peuvent être délivrés à des étrangers en situation régulière résidant en France depuis au moins 18 mois et qui souhaitent faire venir leur conjoint ou leurs enfants mineurs (mais pas leur parents). Un étranger polygame ne peut vivre en France qu'avec une épouse. Des conditions de revenus sont imposées : une famille regroupée de deux personnes doit disposer de revenus d'au moins un smic (le Rsa et diverses allocations ne sont pas prises en compte). Toujours pour deux personnes, le logement doit faire au moins 22m² (10m² par personne supplémentaire) etc... Enfin, il existe une troisième catégorie de titres de séjour pour motif familial qui représente 18% du total. Il s'agit de titres pour « vie privée et familiale ». Titres qui obéissent à des conditions beaucoup plus restrictives (durée minimum de séjour en France de 5 ans pour l'étranger demandeur). Le système de regroupement familial est donc loin d'être la passoire que certains décrivent. Même si, bien sûr, il peut y avoir des cas de fraude.

Repères

Fli : une session en février. Une nouvelle session pour les personnes souhaitant obtenir l'attestation de « français langue d'intégration » de niveau B1 à l'oral sera organisée les 6, 7 et 8 février pour une dizaine de candidats qui ont déjà été sélectionnés. Rappelons que cette attestation est indispensable pour une demande de naturalisation.

Réseau Eiffel : départ de Magali.

Un recrutement est en cours pour remplacer Magali Titus dont le départ est prévu pour le 28 février. Magali assure avec Julia Miyagi la permanence linguistique organisée dans le cadre du réseau Eif-fel pour évaluer, tout au long de l'année, les personnes cherchant une formation en français et pour les orienter vers les diverses associations des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Cours de soutien. Il y a désormais deux groupes de soutien destinés essentiellement aux personnes suivant des cours d'alphabétisation mais qui ont des difficultés en lecture et en écriture par rapport aux autres membres de leur groupe. Le premier cours a lieu le lundi pour des personnes en alpha A1 ou en post alpha et le second le mercredi pour des stagiaires de niveau alpha infra A1.1 ou A1.1. Ces cours sont assurés par Michelle Daumas Ladouce et par Gérard Lièvremont.

Asiatiques : l'heure du coming out

Septembre 2016 : la manif qui a surpris

Combien étaient-ils ? Cinquante mille, comme l'ont affirmé les organisateurs ? Quinze mille, comme l'a indiqué la police ? Toujours est-il que, ce 4 septembre 2016, au pied de la Place de la République et sur le pavé parisien, la communauté chinoise (et plus largement asiatique) a dit sa colère devant les agressions et les violences dont elle est victime. Tout avait commencé quelques semaines plus tôt, le 4 août, lorsque Zhang Chaolin, 49 ans, couturier à Aubervilliers (93), le principal centre du commerce asiatique en banlieue parisienne, est agressé par trois jeunes qui voulaient voler un sac. Il décédera 4 jours plus tard. Pour la communauté, trop c'est trop. Il est temps pour elle de réclamer le « droit à la sécurité ». Car, à Belleville et dans le 13^{ème} tout comme à Aubervilliers, les agressions et violences se multiplient. Sans parler de celles visant les touristes chinois dans la capitale ou sur l'A1. Crapuleuses la plupart du temps, ces violences sont aussi fréquemment commises sur fond raciste. Depuis plusieurs années, la colère montait. Mais la classe politique française, quasiment absente de la manifestation du 4 septembre, n'a semble-t-il pas vu venir grand-chose. Prisonnière qu'elle est des stéréotypes sur « la légendaire discrétion asiatique ». Quant aux associations antiracistes, elles ont fait la fine bouche devant le mot d'ordre jugé trop « sécuritaire » de cette mobilisation.



La manifestation du 4 septembre fera date dans l'histoire de la communauté asiatique



Racisme : le retour du « péril jaune » ?

Pendant longtemps ils ont supporté quolibets et insultes. Ils ont baissé la tête en se faisant traiter de « tching-tchang-tchong », de « bridés », de « chinetoques ». Pendant longtemps ils ont supporté d'être absents de la France « black, blanc, beur ». Mais aujourd'hui la jeune génération de Français ou d'immigrés d'origine asiatique rejette la résignation qui fut souvent celle des parents. Elle dénonce le racisme dont elle est victime. Et elle se trouve de nouveaux porte-paroles qu'il s'agisse des responsables de l'association des jeunes Chinois de France ou de Frédéric Chau (**photo**), l'acteur franco-vietnamien de « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ? » qui intervient sur les plateaux de télévision pour dénoncer ce racisme anti-asiatique. Une stigmatisation bien différente de celle qui frappe les Africains ou les Maghrébins. Et qui repose sur le succès économique, réel ou supposé, de ces communautés. « Ils sont vus comme des travailleurs et bien intégrés ; mais le racisme qui les vise ressemble à l'antisémitisme : ce sentiment de réussite économique suscite des jalousies et un ressentiment très présent », estime Nonna Mayer, politologue et sociologue, citée dans une enquête de Sylvia Zappi (« le Monde » du 5 octobre). Le rachat des « bar-tabac-loto », la multiplication des restaurants dans certains quartiers suscite, en région parisienne, la grogne des commerçants et parfois celle des élus locaux (comme en 2003 dans le 11^{ème} arrondissement). Et l'opinion, prompte à tous les amalgames, s'alarme, bien que cela n'ait pas de rapport avec la communauté asiatique, des investissements chinois en France, pourtant quatre fois inférieurs aux investissements français en Chine. Tout cela a des remugles de « péril jaune ». Pour la communauté asiatique le temps de la discrétion (relativement) heureuse semble bien révolu.

Un flou statistique

Combien y a-t-il de personnes d'origine asiatique en France ? Les statistiques ne permettent pas de répondre clairement à cette question. Si, de manière restrictive, l'on entend par communauté asiatique les personnes originaires des seuls Chine, Cambodge et Vietnam et si l'on retient la définition officielle d'immigré (personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, quelle que soit sa nationalité actuelle), il y avait, en 2013, selon l'Insee, 93 000 Chinois, 74 000 Vietnamiens et 51 000 Cambodgiens en France. Mais il s'agit là de la partie émergée de l'iceberg. Car elle ne prend pas en compte la deuxième génération (née en France) ni la troisième, ni bien sûr les clandestins. D'où les estimations qui circulent faisant état de 500 000 à un million de personnes d'origine asiatique.